



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 septembre 2011

OPAH RU – AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE  
SUIVI-ANIMATION

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
26 septembre 2011

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** M. Michel GENDREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**AMERU**

**OPAH RU – AVENANT N°2 AU MARCHE DE SUIVI-ANIMATION**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 29 juin 2007, la Ville de Niort a confié le marché de suivi-animation de l'OPAH RU à la société URBANIS de Bordeaux pour un montant de 980 843,75 € HT.

Par ailleurs, l'avenant n°3 de la convention partenariale d'OPAH RU de Niort, validé le 28 mars 2011, prévoit la mise en œuvre du programme Habiter Mieux. Les propriétaires occupants peuvent bénéficier des crédits spécifiques d'aide aux travaux du programme (Aide de Solidarité Ecologique) s'ils disposent de l'assistance de l'opérateur mettant en œuvre notamment les missions d'ingénierie suivantes :

- réalisation d'un diagnostic complet du logement comprenant une évaluation énergétique avant travaux ;
- l'établissement de scénarios de travaux, ciblant les travaux les plus efficaces en termes d'amélioration de la performance énergétique (comprenant une évaluation énergétique projetée après travaux) en cohérence avec les ressources du ménage.

Ainsi cette nouvelle disposition liée à la mise en œuvre du programme Habiter Mieux implique qu'un avenant soit passé pour qu'une nouvelle prestation soit intégrée à la mission de suivi-animation de l'OPAH RU confiée à URBANIS.

La prestation, basée sur un estimatif de 20 dossiers d'ici la fin de l'OPAH RU dont le coût est de 300 € HT chacun, augmente le marché de 6 000 € HT. Avec une augmentation de 0,6 %, le marché s'établit désormais à 986 843,75 € HT.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 au marché de suivi animation contracté avec la société URBANIS ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant correspondant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**